

**NOUVELLE
AQUITAINE**

**TABLEAU
DE BORD**

N°2018-2 - octobre 2018

**LE MARCHÉ DU
TRAVAIL DES
PERSONNES
HANDICAPÉES**

**BILAN
premier
semestre**

2018

Sommaire

- La demande d'emploi PAGE 3
- L'insertion par les Cap emploi PAGE 6
- Le maintien par les Cap emploi PAGE 7
- La création d'activité aidée par l'Agefiph / Les contrats aidés PAGE 8
- L'alternance aidée par l'Agefiph PAGE 9
- Les données locales PAGE 10

SYNTHÈSE

Près de 11% des demandeurs d'emploi sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), soit plus de 53 000 personnes

A fin juin 2018, plus de 53 000 demandeurs d'emploi handicapés (DEBOE) sont inscrits à Pôle emploi, représentant 10,8% de l'ensemble des demandeurs d'emploi dans la région, % variant de 9,1% en Gironde à 12,7% dans les Pyrénées-Atlantiques. Le nombre de DEBOE est en constante progression, particulièrement pour les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant exercé une activité réduite.

Les personnes handicapées, dont le % de femmes continue de progresser (+2 points en deux ans), présentent toujours des difficultés particulières d'insertion (âge élevé, plus faible niveau de formation...) qui se matérialisent par une forte ancienneté d'inscription au chômage : 757 jours en moyenne au niveau régional, variant de 678 jours dans les Landes à 844 jours dans la Creuse.

Un recul des insertions et des maintiens dans l'emploi au 1^{er} semestre 2018

Au 1^{er} semestre 2018, les Cap emploi ont contribué à près de 2 500 recrutements de travailleurs handicapés en CDI ou CDD de 3 mois et plus, soit une baisse de 5% en un an, évolution variant de -25% dans les Pyrénées-Atlantiques à +15% en Corrèze.

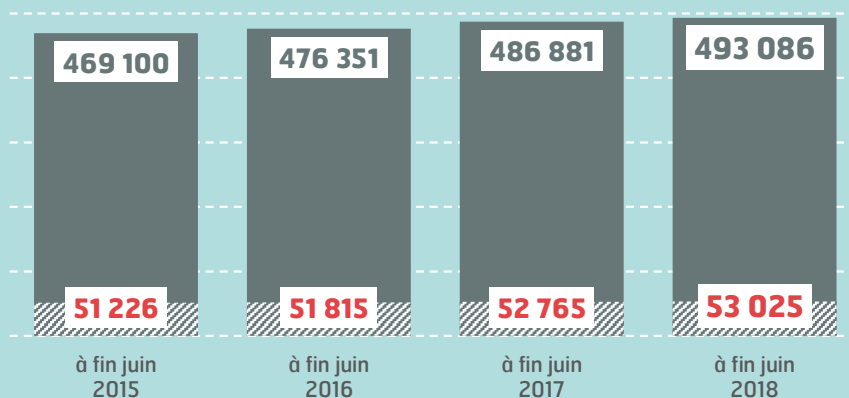
Si, la part des travailleurs handicapés au sein des contrats aidés (CUI-CAE) a continué de progresser, en revanche leur nombre a fortement baissé, impactant notamment les recrutements dans la fonction publique.

Le nombre de maintiens dans l'emploi est également en diminution (-4% en un an), les Cap emploi ayant réalisé plus de 1 000 maintiens au 1^{er} semestre 2018 avec, comme pour les recrutements, un pourcentage de femmes proche de 50%. Dans 41% des cas, les personnes maintenues ont un niveau de formation supérieur ou égal au bac et près de 6 personnes sur 10 sont employées dans un établissement de 20 salariés ou plus.



ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI
DANS LA RÉGION (CAT. A,B,C)

+1,3% évol. 2018 / 17 - **TOUT PUBLIC**
+0,5% évol. 2018 / 17 - **BOE**



10,8%

des demandeurs
d'emploi
sont des **BOE**

Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi
TP : tout public.

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION

DE tenus de faire des actes
positifs de recherche d'emploi

A sans emploi
38 683 BOE

B ayant exercé une activité réduite
courte au cours du mois (<=78h.)
5 878 BOE

C ayant exercé une activité réduite
longue au cours du mois (>78h.)
8 464 BOE

DE non tenus de faire des actes
positifs de recherche d'emploi

D sans emploi (en raison d'un
stage, formation, maladie, ...)
2 541 BOE

E en emploi (ex : bénéficiaires
de contrats aidés ...)
3 096 BOE



CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI BOE DANS LA RÉGION

50 %
sont des
femmes

contre 54 %
pour le tout
public



48 %

ont 50 ans et +
contre 26 %
pour le tout public



34 %

ont un niveau
Bac et +

50 % pour le
tout public



16 %

ont un niveau
< au CAP

contre 12 %
pour le tout public

faible niveau de
qualification

(manoeuvre, OS, employé
non qualifié)

38 %

29 % pour le
tout public

47 %
pour le
tout public

56 %

sont chômeurs
depuis au moins
1 an



ancienneté moy.
d'inscription au
chômage

757 JOURS

618 jours pour
le tout public

21 %

16 %
pour le
tout public

sont chômeurs
depuis au moins
3 ans

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION



22 %

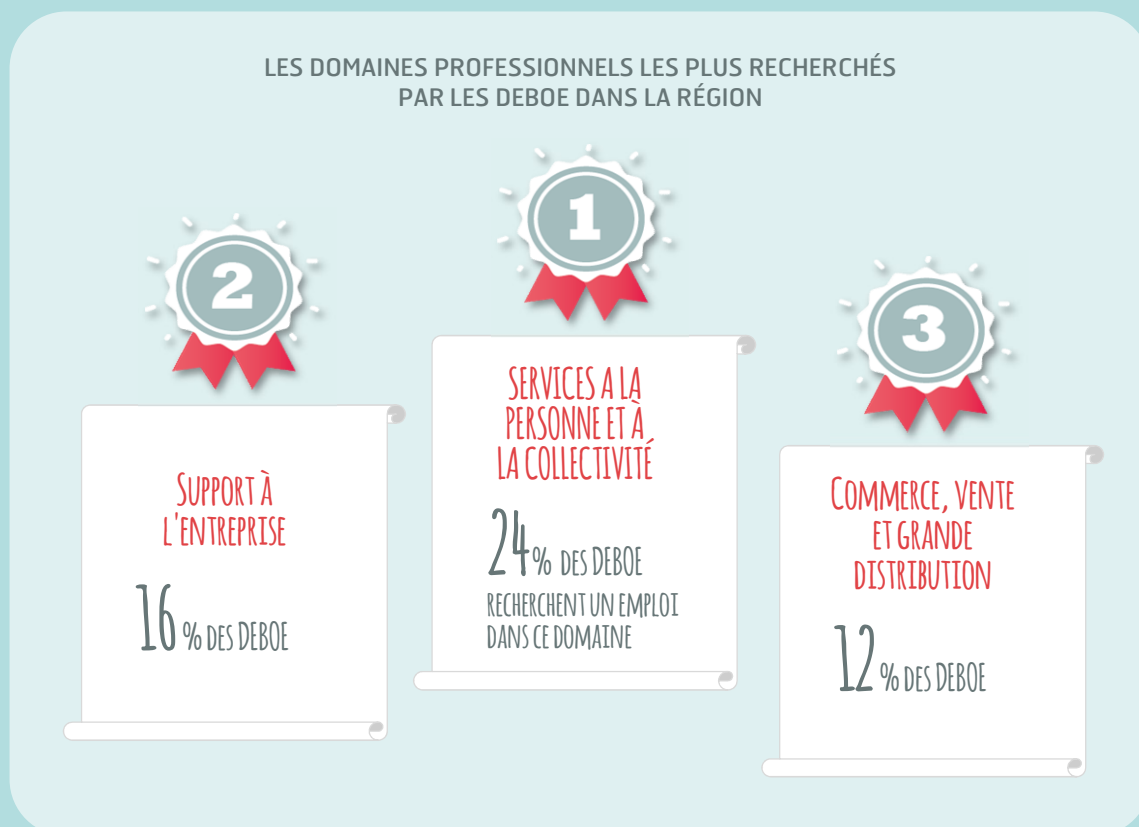
des DEBOE sont
bénéficiaires d'une **AAH**

(seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

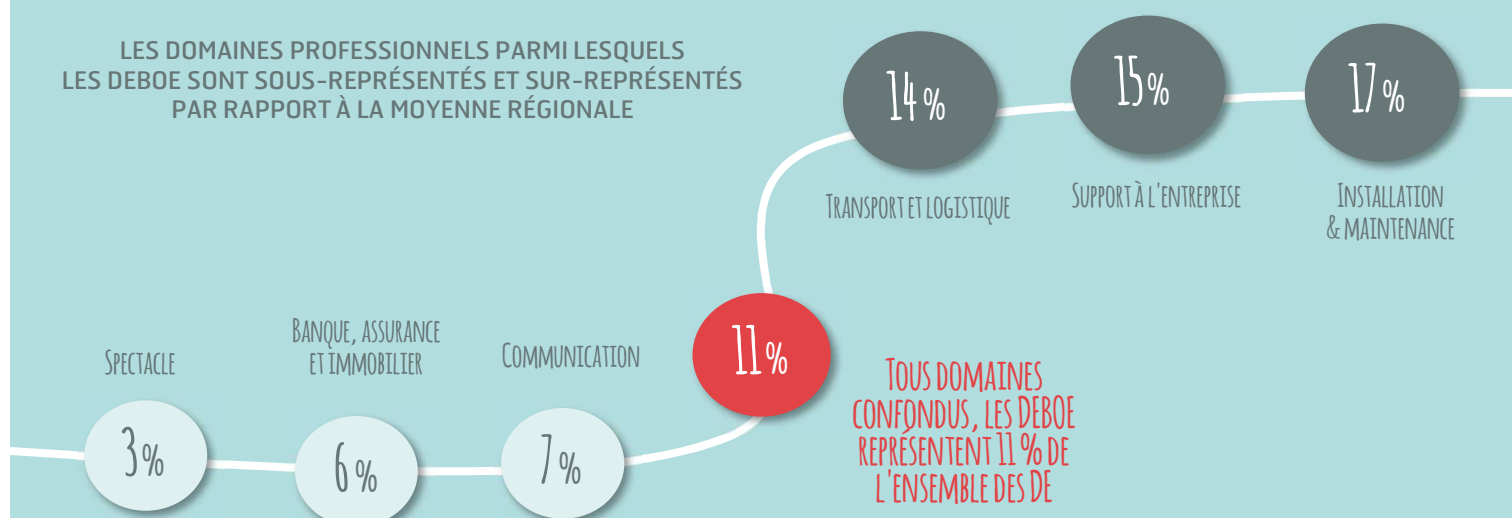
Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS PAR LES DEBOE DANS LA RÉGION

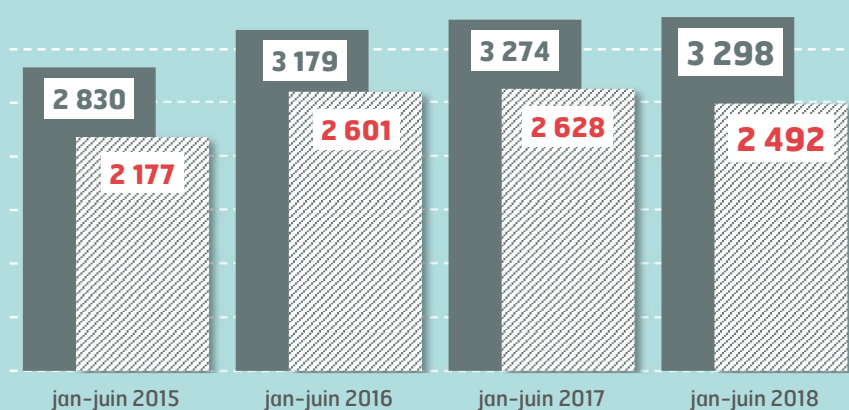


LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SOUS-REPRÉSENTÉS ET SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



ÉVOLUTION DE L'ENSEMBLE DES PLACEMENTS CAP EMPLOI ET CONVENTIONNELS DANS LA RÉGION

+1% évol. 2018 / 2017 - **ENSEMBLE**
-5% évol. 2018 / 2017 - **CONVENTIONNELS**



Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine dans son article 101 la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

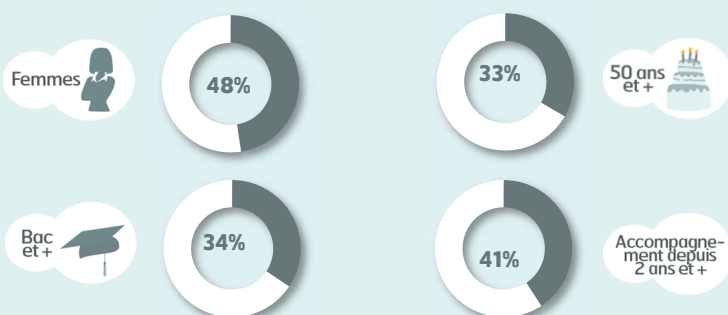
Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les Cap emploi sont financés par l'Agefiph, le FIPHP et Pôle emploi au titre de la co-traitance. Les données présentées sont extraites des rapports d'activité à fin juin 2018.

Les placements conventionnels :

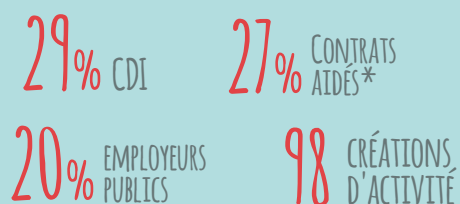
On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

PROFIL DES PERSONNES EMBAUCHÉES DANS LA RÉGION

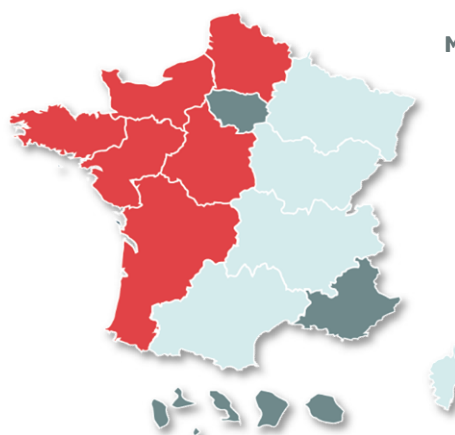


CARACTÉRISTIQUES DES PLACEMENTS CONVENTIONNELS DANS LA RÉGION



* Part des contrats aidés (CUI et alternance) au sein des placements conventionnels

CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE PLACEMENTS CONVENTIONNELS POUR 100 PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Moyenne France entière : 13
Moyenne régionale : 15

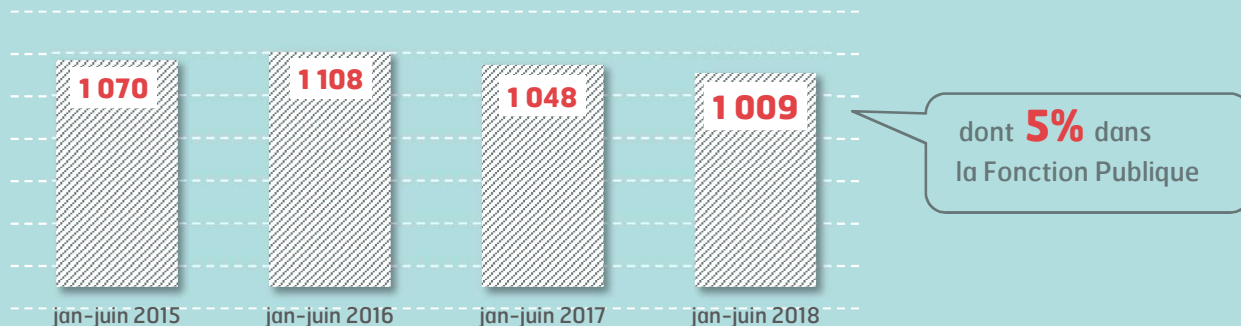
15 à 16

13 à 14

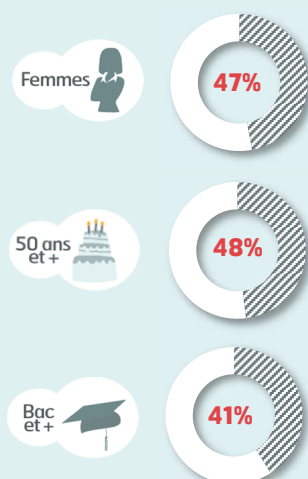
2 à 11

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

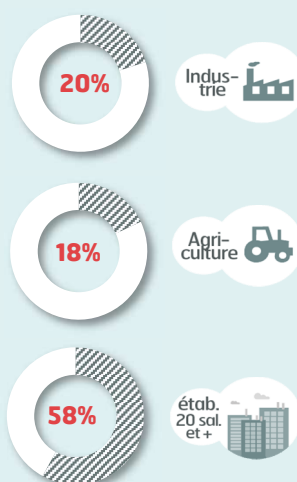
-4% évol. 2018 / 17



PROFIL DES PERSONNES MAINTENUES DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



... ET DES ENTREPRISES*



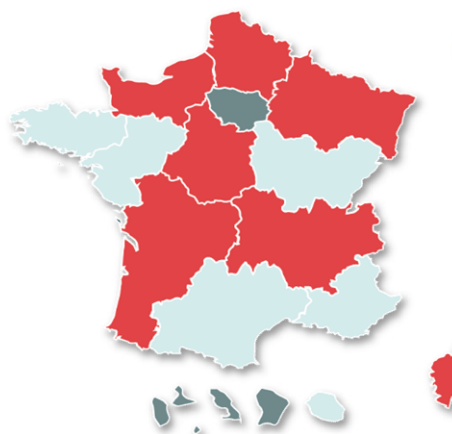
TAUX de
MAINTIEN
dans l'EMPLOI **95%**

Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé

** Actifs en emploi : source Insee 1^{er} trimestre 2018.

CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE MAINTIENS CAP EMPLOI POUR 100 000 ACTIFS EN EMPLOI **



Moyenne France entière : 36
Moyenne régionale : 48

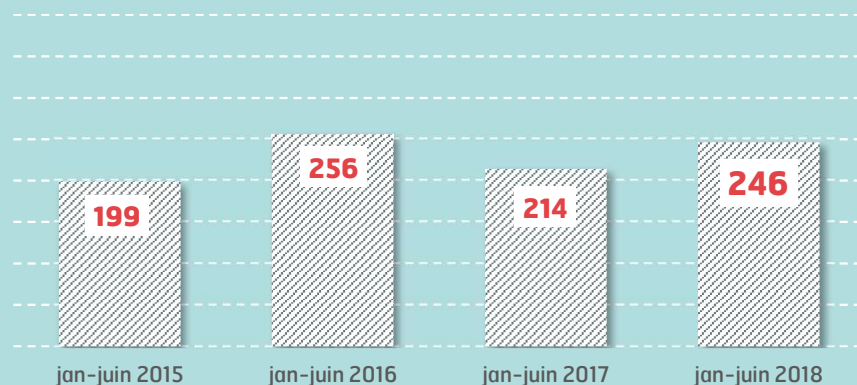
45 à 52

29 à 42

6 à 12

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

+15% évol. 2018 / 17

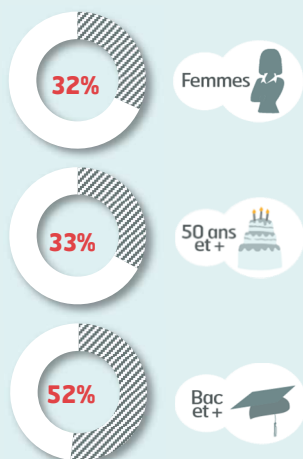


Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité.

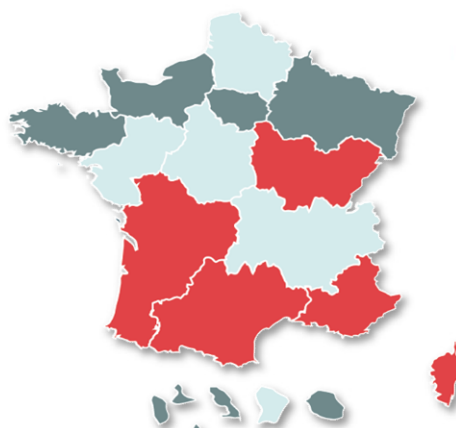
Qui peut en bénéficier ?
Toute personne handicapée.

Quel montant ?
L'aide est forfaitaire et son montant est de 5 000 €.

CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ (aidées financièrement par l'Agefiph) POUR 10 000 DEBOE*



Moyenne France entière : 36
Moyenne régionale : 46

43 à 217

31 à 38

4 à 28

* DEBOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats aidés

1^{er} semestre 2018 - Dares

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.



PART DES BOE
DANS LES CUI-CAE : 20,4%

(N-1 : 17,8%)

= 1 129 CUI-CAE BOE

ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET PROFESSIONNALISATION BOE DANS LA RÉGION

+37% évol. 2018 / 17 - **APPRENTISSAGE**
+4% évol. 2018 / 17 - **PROFESSIONNALISATION**



Apprentissage

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

Qui peut en bénéficier ?
 Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat d'apprentissage est d'une durée minimum de 6 mois.

Quel montant ?
 Le montant maximum de l'aide est de 3 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

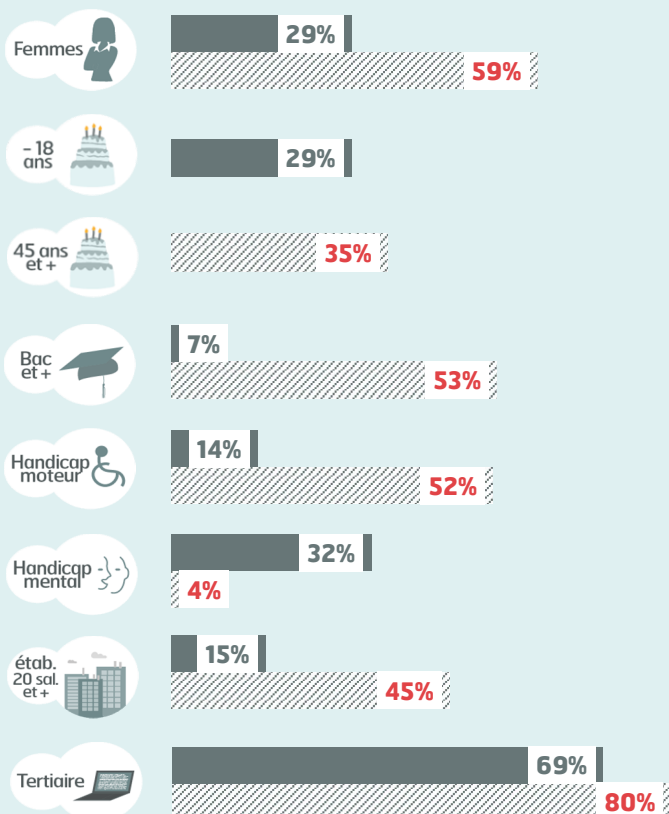
Professionalisation

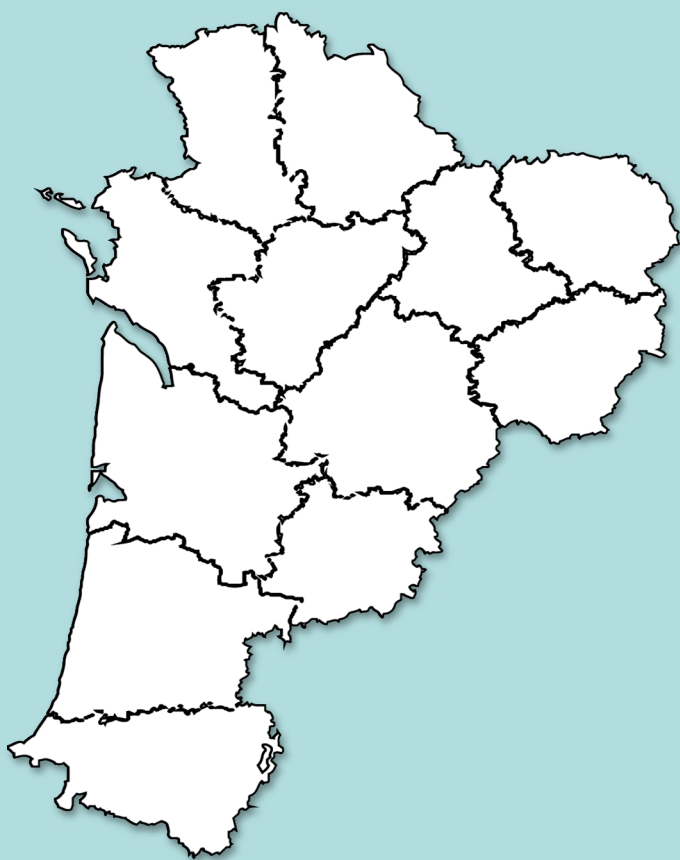
Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionalisation.

Qui peut en bénéficier ?
 Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat de professionalisation est d'une durée minimum de 6 mois.

Quel montant ?
 Le montant maximum de l'aide est de 4 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION DANS LA RÉGION





DONNÉES
LOCALES

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	513 450	+3,5%	5 764 446	+1,2%	8,9%	117 450	23%
REGION	53 025	+0,5%	493 086	+1,3%	10,8%	11 414	22%
16-Charente	3 772	+0,8%	30 061	+1,8%	12,5%	747	20%
17-Charente-Maritime	5 536	+4,0%	55 745	+2,1%	9,9%	1 443	26%
19-Corrèze	2 158	+1,0%	17 195	+0,9%	12,6%	443	21%
23-Creuse	1 035	-1,2%	8 424	+0,8%	12,3%	304	29%
24-Dordogne	3 849	+1,3%	32 730	+0,0%	11,8%	602	16%
33-Gironde	13 273	-3,5%	145 409	+1,1%	9,1%	2 938	22%
40-Landes	3 571	+1,9%	34 735	+1,0%	10,3%	598	17%
47-Lot-et-Garonne	3 121	-0,9%	28 761	+2,4%	10,9%	553	18%
64-Pyrénées-Atlantiques	6 708	+1,5%	52 860	+2,8%	12,7%	1 804	27%
79-Deux-Sèvres	3 427	+2,4%	27 148	-0,1%	12,6%	763	22%
86-Vienne	3 326	+3,8%	32 354	+1,6%	10,3%	361	11%
87-Haute-Vienne	3 249	+3,2%	27 664	-0,6%	11,7%	858	26%

* Lecture : au niveau national, 117 450 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 23% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours

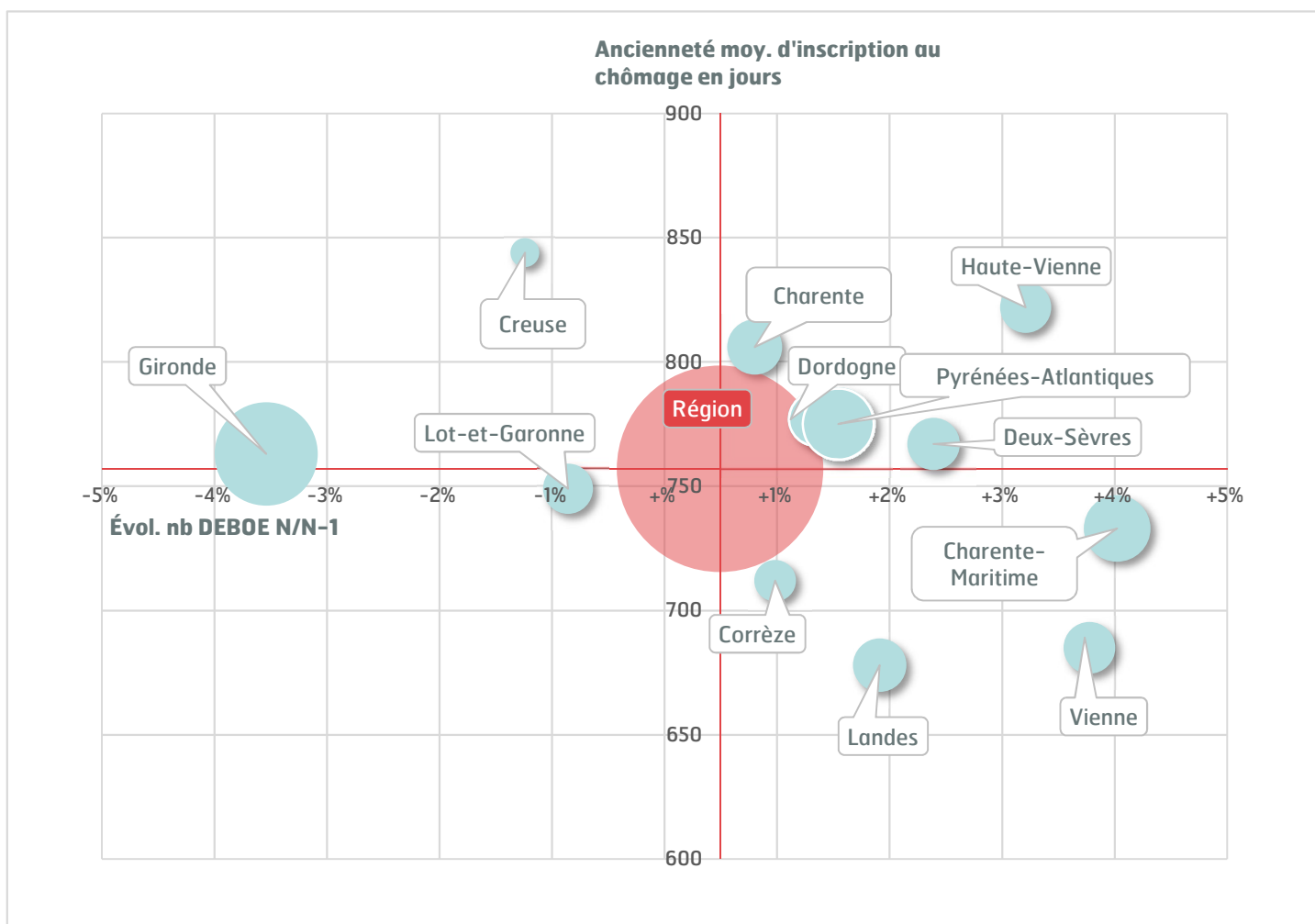
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	824	+17	639	+25	+185
REGION	757	+16	618	+25	+139
16-Charente	806	+7	678	+33	+128
17-Charente-Maritime	733	+2	624	+20	+109
19-Corrèze	712	+10	603	+7	+109
23-Creuse	844	+11	671	+7	+173
24-Dordogne	777	-15	625	+28	+152
33-Gironde	763	+34	607	+29	+156
40-Landes	678	+28	582	+36	+96
47-Lot-et-Garonne	749	0	617	+24	+132
64-Pyrénées-Atlantiques	775	+22	593	+23	+182
79-Deux-Sèvres	767	+49	631	+29	+136
86-Vienne	685	-6	613	+17	+72
87-Haute-Vienne	822	+5	666	+6	+156

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 824 jours, soit 185 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	127 798	25%	78 935	15%	58 612	11%
REGION	12 794	24%	8 364	16%	6 311	12%
16-Charente	948	25%	449	12%	379	10%
17-Charente-Maritime	1 239	22%	874	16%	776	14%
19-Corrèze	540	25%	305	14%	264	12%
23-Creuse	263	25%	153	15%	85	8%
24-Dordogne	933	24%	587	15%	448	12%
33-Gironde	3 311	25%	2 364	18%	1 543	12%
40-Landes	805	23%	546	15%	491	14%
47-Lot-et-Garonne	721	23%	431	14%	372	12%
64-Pyrénées-Atlantiques	1 610	24%	1 163	17%	882	13%
79-Deux-Sèvres	797	23%	530	15%	332	10%
86-Vienne	840	25%	460	14%	371	11%
87-Haute-Vienne	787	24%	502	15%	368	11%

* Lecture : au niveau national, 25% des DEBOE soit 127 798 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

Ensemble des contrats par structure Cap emploi	Nombre de contrats	Evol. N/N-1	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% personnes accompagnées depuis 2 ans et +
NATIONAL	34 131	-1%	50%	36%	36%	36%
REGION	3 298	+1%	48%	33%	34%	41%
CE 16-Charente	220	-23%	49%	45%	29%	28%
CE 17-Charente-Maritime	374	+2%	49%	39%	29%	34%
CE 19-Corrèze	148	+38%	35%	36%	26%	23%
CE 23-Creuse	63	-22%	50%	28%	22%	35%
CE 24-Dordogne	340	+22%	52%	38%	28%	21%
CE 33-Gironde	568	+5%	55%	31%	41%	42%
CE 40-64 Landes Pays Basque	455	+12%	53%	38%	35%	42%
CE 47-Lot-et-Garonne	230	-4%	56%	37%	33%	36%
CE 64-Pyrénées-Atlantiques	130	-13%	63%	39%	48%	46%
CE 79-Deux-Sèvres	217	-6%	53%	31%	30%	27%
CE 86-Vienne	196	-30%	47%	38%	39%	49%
CE 87-Haute-Vienne	357	+14%	53%	36%	43%	51%

Placements conventionnels par structure Cap emploi	Nb placements conventionnels*	Evol. N/N-1	Créations d'activité	% CDI	% employeurs publics	% contrats aidés**
NATIONAL	24 139	-8%	722	29%	21%	30%
REGION	2 492	-5%	98	29%	20%	27%
CE 16-Charente	179	-18%	7	23%	22%	39%
CE 17-Charente-Maritime	288	+14%	21	27%	15%	22%
CE 19-Corrèze	120	+15%	2	29%	21%	32%
CE 23-Creuse	49	-18%	5	29%	31%	29%
CE 24-Dordogne	213	+4%	9	32%	24%	43%
CE 33-Gironde	530	+2%	14	35%	19%	25%
CE 40-64 Landes Pays Basque	338	-2%	11	27%	21%	26%
CE 47-Lot-et-Garonne	173	+7%	12	39%	14%	20%
CE 64-Pyrénées-Atlantiques	111	-25%	3	26%	13%	24%
CE 79-Deux-Sèvres	144	-19%	5	26%	15%	23%
CE 86-Vienne	165	-24%	5	24%	28%	19%
CE 87-Haute-Vienne	182	-16%	4	24%	26%	21%

* Contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

** Part des contrats aidés (CUI, alternance, ...) au sein des placements conventionnels.

Les maintiens par structure Cap emploi	Nombre de maintiens	Evol. N/N-1	% maintiens dans la Fonction Publique	Taux de maintien*	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi**
NATIONAL	9 038	-15%	7%	92%	36
REGION	1 009	-4%	5%	95%	48
CE 16-Charente	79	-11%	0%	91%	65
CE 17-Charente-Maritime	75	-23%	3%	97%	37
CE 19-Corrèze	72	+22%	0%	92%	87
CE 23-Creuse	13	-62%	0%	100%	39
CE 24-Dordogne	91	+25%	7%	97%	74
CE 33-Gironde	258	+32%	11%	93%	40
CE 40-64 Landes Pays Basque	98	+20%	5%	95%	
CE 47-Lot-et-Garonne	37	-8%	5%	95%	33
CE 64-Pyrénées-Atlantiques	80	-40%	8%	98%	
CE 79-Deux-Sèvres	100	+64%	0%	100%	72
CE 86-Vienne	36	-63%	6%	92%	23
CE 87-Haute-Vienne	70	-19%	0%	93%	55

* Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

** Source Insee pour les actifs en emploi.

Caractéristiques maintiens par structure Cap emploi	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% 20 sal.* et +	% industrie*	% agriculture*
NATIONAL	50%	48%	48%	69%	23%	7%
REGION	47%	48%	41%	58%	20%	18%
CE 16-Charente	35%	53%	28%	47%	25%	29%
CE 17-Charente-Maritime	51%	52%	42%	61%	18%	10%
CE 19-Corrèze	36%	63%	42%	49%	22%	36%
CE 23-Creuse	23%	77%	8%	31%	15%	46%
CE 24-Dordogne	54%	53%	36%	64%	27%	6%
CE 33-Gironde	54%	47%	48%	68%	16%	12%
CE 40-64 Landes Pays Basque	40%	49%	39%	52%	20%	27%
CE 47-Lot-et-Garonne	41%	65%	38%	65%	18%	6%
CE 64-Pyrénées-Atlantiques	46%	48%	52%	58%	17%	13%
CE 79-Deux-Sèvres	50%	41%	30%	55%	30%	13%
CE 86-Vienne	50%	23%	50%	59%	15%	27%
CE 87-Haute-Vienne	43%	33%	46%	43%	14%	26%

* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	1 862	+6%	36	36%	32%	54%
REGION	246	+15%	46	32%	33%	52%
16-Charente	15	+88%	40	40%	13%	47%
17-Charente-Maritime	37	+131%	67	41%	30%	65%
19-Corrèze	10	-17%	46	40%	50%	80%
23-Creuse	4	=	39			
24-Dordogne	12	-29%	31	25%	42%	27%
33-Gironde	43	=	32	28%	28%	51%
40-Landes	16	=	12	38%	13%	73%
47-Lot-et-Garonne	30	+114%	84	37%	43%	43%
64-Pyrénées-Atlantiques	44	+5%	141	23%	41%	45%
79-Deux-Sèvres	16	+60%	24	50%	25%	50%
86-Vienne	13	-24%	39	15%	46%	46%
87-Haute-Vienne	6	-60%	18			

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	882	1 187
REGION	103	83
16-Charente	5	3
17-Charente-Maritime	7	5
19-Corrèze	5	4
23-Creuse	1	2
24-Dordogne	18	7
33-Gironde	23	16
40-Landes	4	12
47-Lot-et-Garonne	8	1
64-Pyrénées-Atlantiques	21	15
79-Deux-Sèvres	2	8
86-Vienne	4	4
87-Haute-Vienne	5	6

